

### Assemblée Générale Extraordinaire & Ordinaire 2023

**Mercredi 26 juin 2024 à partir de 19 heures**  
Centre social Intercommunal à AVOINE 37420

#### ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

- Approbation de la fusion/absorption par l'USEAB et approbation des statuts.

#### ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Perspectives 2024/2025/2026
- Questions diverses

#### PROCES-VERBAL

M. le Président et les membres du bureau accueillent les participants en les invitant à émarger.

M. le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et excuse les personnalités et élus non présents ou représentés. Au vu du quorum, atteint, l'Assemblée Générale extraordinaire est déclarée ouverte.

- Approbation de la fusion/absorption avec l'USEAB (Union Sportive Electrique AVOINE/BEAUMONT).

M. le Président expose aux membres présents que l'Association, fondée en 2017, est une très petite structure et qu'elle a besoin d'aide, tant sur le plan administratif que sur le plan financier en termes de démarches contribuant aux appels de fonds permanents. En effet, malgré l'investissement sans faille des membres de l'Association, l'organisation d'évènements reste difficile à mettre en œuvre et même si les adhérents restent fidèles aux activités proposées, il est nécessaire de se faire connaître encore et encore afin de maintenir l'effectif des pratiquants. Côté financement des activités, l'Association ne peut s'auto-gérer avec les cotisations annuelles ou encore le règlement des activités par chaque pratiquant, à raison de 4.00 € la séance. Aussi, la recherche de partenaires financiers est permanente et l'Association a pu bénéficier de financements sur une période triennale de la part de la Fondation de France et d'AG2R la Mondiale, par exemple. Aujourd'hui, la reconduction de ces partenariats semble difficile. Il a donc été décidé d'élargir nos recherches et nos horizons et avons, pour ce faire, contacté l'USEAB, l'un des plus grands clubs omnisports du département d'Indre et Loire, disposant de 21 sections regroupant activités sportives ou culturelles, en vue d'une éventuelle fusion.

La parole est donnée à M. Da Costa - Président de l'USEAB, vivement remercié pour sa présence.

M. Da Costa rassure les membres présents en précisant que cette fusion/absorption par l'USEAB

ne changera rien pour l'association qui restera autonome et indépendante. Seul le statut juridique est modifié puisqu'il s'agit d'intégrer une nouvelle structure. Concrètement l'Association continue à œuvrer sous l'œil attentif de l'USEAB et en acceptant les statuts de cette dernière. La comptabilité est gérée sur un drive et tout est rapatrié vers le siège de l'USEAB, les dossiers de subvention et autres dossiers divers seront réalisés en collaboration avec le siège également. Pour finir, M. Da Costa ajoute que l'USEAB est tout à fait favorable à cette intégration dès la rentrée sportive de septembre 2024.

**Entendu les exposés des 2 présidents, l'approbation de la fusion/absorption avec l'USEAB est validée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.**

M. le Président enchaîne avec l'ordre du jour de l'assemblée générale, déclarée ouverte.

Avant d'aborder, le Rapport Moral, M. le Président rappelle que l'objectif de l'Association consiste à faire adopter aux personnes atteintes d'une maladie chronique un mode de vie physiquement plus actif et à contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie sur un territoire rural. Pour y parvenir, différentes actions sont mises en œuvre :

- Maintenir et développer l'offre de cours APA « réadaptation à l'effort » proposée sur le territoire du Pays du Chinonais
- Accompagner et motiver les adhérents afin qu'ils augmentent leur pratique physique.
- Faire connaître l'offre et les dispositifs d'accompagnement « sport et santé » auprès de la population et des acteurs locaux.
- Renforcer les compétences au sein de l'Association (connaissances théoriques et sécurisation des APA).

#### ❖ RAPPORT MORAL

L'année 2023 a été marquée par la diminution de nos effectifs (70 adhérents comptabilisés sur cette saison). Un recul qui peut s'expliquer par diverses raisons, comme l'état de santé des adhérents ou encore les premiers effets de la création d'une nouvelle association sur le territoire proposant des activités avec des créneaux différents, par exemple.

Nos activités sur le Centre Hospitalier n'ont pas repris car les restrictions sanitaires sont toujours présentes. Nous avons proposé, en ce début d'année 2023, une nouvelle représentation de notre pièce de théâtre, « DIS –MOI DES MOTS D'AMOUR », qui a remporté un réel succès.

Une question de fond reste posée, les personnes atteintes de pathologies chroniques et en Affection Longue Durée voient-elles l'intérêt de pratiquer des Activités Physiques Adaptées comme un moyen d'améliorer leur état de santé en diminuant la charge médicamenteuse et en favorisant un bien-être quotidien ?

Le coût résultant de ces actions ne pourrait-il pas être pris en charge par la sécurité sociale, les mutuelles, les assurances.... vaste question ! mais gardons l'espoir qu'une solution sera trouvée dans les années à venir, d'autant plus que nous entendons et voyons régulièrement des campagnes publicitaires pour la pratique d'activités physiques.

Avant de passer au bilan d'activité, M. le Président souhaite adresser ses remerciements à la Commune d'Avoine, pour son soutien financier ainsi qu'à tous les partenaires : Le Groupe Pasteur Mutualité, AG2R, Le Crédit Agricole, la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire, la Fondation de France, la FRAPS, le Département (ex-jeunesse et Sports), le service «

Douleurs » du Docteur Hélié du Centre Hospitalier du Chinonais, Madame le sénateur Isabelle PAVERO-RAIMOND, les médecins et tous les professionnels de santé de la Maison de la santé pluridisciplinaire et Universitaire du Véron et enfin toutes les personnes adhérentes ou non qui soutiennent l'Association.

Un remerciement particulier est adressé aux membres du bureau, aux éducateurs Aurélie, Laetitia, Yolène, Karine et Lucas, qui se sont impliqués tout au long de l'année et sans qui, notre Association ne pourrait œuvrer.

***Ce bilan moral est approuvé à l'unanimité.***

## ❖ BILAN D'ACTIVITÉ 2023

### 1 / Animations du volet Activités physiques adaptées

#### Programmes de marches douces

- 22 sorties de marches douces (parcours de 5 à 8 km) ont été organisées. Les pratiquants inscrits ont exploité les créneaux proposés, avec une moyenne de 13/14 participants
- Ces marches sont réparties sur tout le territoire, ouvertes à tous et restent gratuites. L'ambiance y est particulièrement chaleureuse et cordiale. Départ chaque samedi à 9 h (en hiver), le rendez-vous est fixé sur le parking, devant la médiathèque d'Avoine.

#### Programmes de sophrobalades

- Financées par la Fondation de France (projet du Souffle dans nos villages ), 9 sorties ont été réalisées cette année permettant de découvrir la sophrologie associée à une courte balade ponctuée de pauses et d'exercices permettant une connexion positive à la nature et un regard bienveillant sur soi-même. Les créneaux proposés ont été exploités avec une moyenne de 12 participants.

### 2 / Cours APA de réadaptation à l'effort et de gym douce

- Les cours de réadaptation à l'effort au « Club de Remise en Forme » « Salle LE SCOLAN » sont animés par Yolène, le mardi matin et le jeudi matin depuis janvier 2024.
- Les pratiquants inscrits (jeudi matin) ont exploité les créneaux proposés, avec une moyenne de 5 participants avec Lucas jusqu'en décembre 2023.
- Les pratiquants inscrits (mardi matin) ont exploité les créneaux proposés avec une moyenne de 5 participants avec Yolène.
- Cours de Gym douce à l'espace détente de la piscine à Avoine : le lundi: 31 séances réalisées, les inscrits ont exploité les créneaux, avec une moyenne de 4 participants. Le mardi 25 séances réalisées, les inscrits ont exploités les créneaux proposés avec une

moyenne de 6 pratiquants. Le vendredi matin, 35 séances réalisées, les inscrits ont exploité les créneaux proposés avec une moyenne de 4 participants. Le vendredi après-midi, un créneau dédié au dispositif passerelle de la Maison Sport Santé un développement pour les personnes atteintes de Fibromyalgie et autres pathologies handicapantes mais non reconnues comme chroniques à ce jour, 24 séances réalisées, les inscrits ont exploité les créneaux proposés avec en moyenne 3 participants.

- Une activité physique adaptée à domicile est réalisée pour une personne handicapée

### 3 / Voix et souffle : une activité pérenne pour mobiliser ses capacités respiratoires

- Cette offre est intégrée au projet global « Du souffle dans nos villages » financée par la fondation de France.
- La création de séances de « souffle et voix » (dite groupe vocal) pour les malades chroniques BPCO (en partenariat avec un kinésithérapeute de la MSV) se poursuit.
- Un suivi de l'évolution du bien être des pratiquants.
- 31 séances réalisées avec une moyenne de 4 participants.

Une activité adaptée à votre pathologie respiratoire

Projet soutenu par  
**Fondation de France**

## Voix et souffle, psychophonie, voix parlée et chantée

Une séance hebdomadaire en petit groupe le lundi de 10h30 à 12h, centre social du Véron-Avoine.



Renseignez-vous auprès de votre professionnel de santé et de Sport Santé dans le pays du Chinonais.

**SPORT Santé**  
dans le Pays du Chinonais

07 69 36 26 97

#### Laetitia

**Je suis très heureuse de cet atelier et des résultats obtenus avec les participantes.... Je serai ravie de continuer l'année prochaine. Je pourrai garder les mêmes créneaux horaires (lundi matin de 10h30 à 12h00 et commencer début Septembre, dans la « Salle John Lennon » de l'école de musique**

## 4 / Actions de partenariats et de communication

- Sport santé dans le pays du Chinonais était une antenne locale de la Maison Sport Santé Ouest Touraine.
- Le projet « Du souffle dans nos villages » déposé auprès de la Fondation de France est soutenu pour la troisième année consécutive. Il se déroule petit à petit (Chorale, sophrobalade...). Le travail, avec le service Oncologie de jour du Centre Hospitalier de Chinon, pour proposer des APA à domicile est concrétisé (flyers à disposition au service oncologie et centre anti-douleur).
- Nous remercions très chaleureusement La Fondation de France pour ses conseils, son accompagnement et son soutien financier qui s'est achevé en décembre 2023,
- Nous remercions vivement AG2R partenaire depuis 2020 pour son soutien financier qui s'est achevé en décembre 2023.
- Groupe Pasteur Mutualité (GPM) renouvelle son soutien pour nos activités pour une période de 3 ans.
- Le « Club de Remise en Forme » pour l'accès à la Salle « LE SCOLAN »,
- Le nouveau site internet en cours d'exploitation

## PERSPECTIVES 2024/2025/2026

- Pérennisation et développement de l'offre existante vers les communes rurales du territoire de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.
- Une réflexion de la communauté de communes est en cours pour améliorer la mobilité.
- Création d'un cours d'évolution du corps dans l'espace « Le Ballet des Corps »,
- La proposition de cours de danse adapté n'a pas fonctionné du tout,
- Développement d'un cours orienté vers la fibromyalgie et autres pathologies handicapantes (en concertation avec le service anti-douleur de l'hôpital),
- Développer de nouveaux partenariats financiers,
- La profonde réflexion, engagée de la part de l'équipe dirigeante de l'Association sur l'avenir conduisant à une fusion avec le club omnisports USEAB, validée par l'ensemble des adhérents ce jour.

***Ce bilan d'activité est approuvé à l'unanimité.***

La parole est donnée à Brigitte ROY – Trésorière pour la présentation des informations financières de l'année 2023.

❖ **RAPPORT FINANCIER – Année 2023**

DEPENSES	PREVISIONS	REALISATIONS	RECETTES	Montant en €	REALISATIONS
60-Achats	1 000,00	552,66	70-Ventes de produits finis, prest serv	500,00	690,00
Achats d'équipements sportifs vêtements et matériels	500,00	159,00	recettes représentation théâtre		630,00
Fournitures d'entretien et de petit équipement	150,00		participation entrée château		60,00
Fournitures administratives	100,00	77,69	Sponsors (Groupe Pasteur Mutuel - convention 3 an	500,00	
Achats divers (logistique) pour manifestations	250,00	315,97			
61-Services extérieurs	2 700,00	1 961,76	74-Subventions d'exploitation	20 000,00	19 250,00
maintenance Défibrillateur	150,00	224,46	Etat (à détailler)	10 000,00	10 000,00
Assurances	150,00	116,10	Fondation de France (subvention acompte)	10 000,00	10 000,00
Stages, Formation	200,00		Région	0,00	0,00
Réfection site Internet (Terre de Pixels)	2 100,00	1 621,20	ARS (Agence Nationale Santé)		
Autres	100,00				
62-Autres services extérieurs	20 000,00	18 159,22	Département	5 000,00	0,00
Rémunération des cours	17 000,00	16 037,10	Conseil départemental		
prestations diverses (Pièce de théâtre 2022 - 7000 €)	1 500,00	1 000,00	Conseil Départemental (conférence des Financeurs)	5 000,00	
Entrée château site sophrobalade (13 participants x 10€)		130,00	Collectivités et autres	5 000,00	9 250,00
Publicité, publication	800,00	553,40	Commune d'AVOINE	2 000,00	2 000,00
Déplacements frais - réunions	300,00	83,76	Crédit Agricole (soutien initiative Locales)		100,00
Réception	100,00		ITEP, EDF		
Frais télécommunication FREE abonnement mobile	150,00	65,76	MSA BERRY		
Services bancaires	150,00	89,20	AZUR SPORT SANTÉ (Programme AS DE COEUR)		
			AG2R La Mondiale (soutien projet acompte)	3 000,00	7 000,00
Gratification stagiaire		200,00	CAMIEGE prise en charge 2 forfaits découverte		150,00
65-Autres charges de gestion courante	300,00	440,00	75-Cotisations	3 500,00	5 758,00
Affiliations FRIAPS - CLAAC - CENTRE REMISE EN FORME - A	300,00	440,00	Cotisations adhérents	500,00	910,00
			contribution aux cours APA et autres	3 000,00	4 848,00
			77-Produits exceptionnels	0,00	2,14
			intérêts créditeurs	0,00	2,14
<b>Total des charges prévisionnelles</b>	<b>24 000,00</b>	<b>21 113,64</b>	<b>Total des produits prévisionnels</b>	<b>24 000,00</b>	<b>25 700,14</b>
86-Emploides contributions volontaires en nature	0,00		87-Contribution volontaires en nature	0,00	0,00
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite des biens et prestations			Prestations en nature		
Personnels bénévoles			Dons		
<b>Total des charges</b>	<b>24 000,00</b>	<b>21 113,64</b>	<b>Total des produits</b>	<b>24 000,00</b>	<b>25 700,14</b>

report 2022 7 664,70 €  
recettes 25 700,14 €  
dépenses 21 113,64 €

**Solde au 31/12/2023**

**12 251,20 €**

Le budget prévisionnel de cette année 2023 avait été estimé à 24 000 €.

En termes de réalisations, le montant des **CHARGES** s'est élevé au 31 décembre 2023 à la somme de 21 113,64 €, pour un montant de produits de l'ordre de 25 700,14 €.

Les charges honorées par l'Association se sont déclinées en plusieurs postes, dont le plus important concerne :

❖ La rémunération des prestations de nos éducateurs et animateurs

Ce poste a représenté 16 037,10 €, soit plus de 75 % de nos dépenses globales pour cette année 2023. Un poste en sensible progression puisqu'un nouveau cours de renforcement musculaire a vu le jour, le mardi au Foyer-logement de la Baronnière à AVOINE.

Pour information : les prestations *sont facturées de 45 €/heure pour les cours dispensés par Yolène et jusqu'à 80 € pour la sophrobalade mensuelle, auxquelles il convient d'ajouter la phase de tests pour les nouveaux adhérents.*

Petit rappel de nos activités :

- Renforcement musculaire (Yolène le mardi et le jeudi)
- Gym douce (Yolène, les lundi/mardi/jeudi & vendredi),
- Voix et souffle (Laëtitia lundi matin),
- Sophrobalade (Aurélie, à raison d'une séance par mois)
- Ateliers de sophrologie thématiques (Aurélie, tous les mardis à Huismes)

Les autres postes de dépenses :

❖ Les charges courantes liées au fonctionnement, pour 1 126,61 €

L'entretien de notre défibrillateur (224,46 €), la cotisation d'assurance (116,10 €), nos frais de publicité (création de flyers décrivant notre programme d'activités (553,40 €), de fournitures administratives (77,69) ainsi que nos frais postaux, de gestion bancaire et de téléphonie (154,96 €).

❖ Les achats de petits équipements et fournitures diverses, pour 159,00 €

Consacrés à l'acquisition de chaises pour les ateliers sophrologie à Huismes afin de ne pas avoir à vérifier à chaque fois si la salle qui nous est dédiée le mardi en dispose puisque cette salle est utilisée pour d'autres activités en semaine.

❖ La rémunération de la prestation du Théâtre de la Jeune Plume, pour 1 000,00 €

Liée à une 3<sup>ème</sup> représentation de la pièce de théâtre, « DIS-MOI DES MOTS D'AMOUR » à Bourgueil en janvier (2 représentations avaient déjà eu lieu à AVOINE, les 25 et 26 mars 2022).

❖ La refonte de notre site internet, pour 1 621,20 €

En 2022, il a été entrepris la refonte du site de l'Association avec la Société Terre de Pixels afin de le rendre plus accessible et attrayant. Un acompte avait été constaté sur la saison passée et le solde de la prestation a été versé sur 2023.

❖ Les charges diverses

Des frais d'adhésion, pour un montant de 440,00 € concernant :

- La FRAPS - Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé,
- L'Association CLAAC - Culture Loisir Accueil & Animation en Chinonais,
- Le Club de remise en forme du Véron,

La gratification de 200,00 € octroyée à un jeune stagiaire en formation d'éducateur pour son aide précieuse, en matière de conception de supports de communication.

- ❖ Des frais kilométriques de déplacement pour 83,76 €, engendrés par les réunions auxquelles assiste notre Président pour la bonne marche de notre Association.

Et enfin

- ❖ Des frais de logistique pour 445,97 €, correspondant à des moments de convivialité dans la cadre de la représentation de la pièce de théâtre ou à l'occasion de notre assemblée générale annuelle, par exemple.

Concernant les **PRODUITS** (recettes), ils ont été constatés pour 25 700,14 € et sont principalement constituées de subventions ou soutiens financiers (77 %) :

- ❖ **Subventions pour 12 100,00 €** octroyées par :

- . La Commune d'Avoine, pour 2000,00 €
- . Le Crédit Agricole dans le cadre d'un soutien aux initiatives locales, pour 100 €
- . Fondation de France, pour 10 000 € (2<sup>ème</sup> acompte)

- ❖ **Soutiens financiers, pour 7000,00 € perçu par AG2R la Mondiale**, correspondant à un acompte.

*Pour précision : Dans le cadre de l'appel à projets « Sport et Santé en territoires fragiles*

*La Fondation de France nous a accordé son soutien dans le cadre d'un programme triennal, pour un montant de 28 000 € destinés à financer nos séances d'APA collectives et à domicile ainsi que l'activité Voix et Souffle. En 2022, un acompte de 13 000 € nous a été attribué, un 2<sup>ème</sup> acompte de 10 000 € nous a été attribué en 2023, et sur l'année 2024, nous venons de percevoir le solde de 5000 € sur présentation de rapports financier et narratif intermédiaires détaillant les actions menées et l'impact de l'Activité Physique Adaptée sur les patients accompagnés.*

*Il en a été de même, concernant AG2R la Mondiale et l'obtention par la Commission sociale territoriale régionale d'un soutien à hauteur de 12 000,00 €, dans le cadre d'un programme triennal. Le choix a été fait de verser un acompte de 7000 € sur l'année 2023 et nous venons de recevoir le solde, pour 5000 €.*

Que toutes ces structures et généreux donateurs soient tous chaleureusement remerciés.

- ❖ **Recettes exceptionnelles de 842,14 €** concernant les entrées comptabilisées lors de la représentation de la pièce de théâtre (690,00 €) Ces entrées étaient proposées pour la somme de 5,00 € ; la prise en charge de 2 forfaits découverte par la CAMIEG pour 150 € et des intérêts créditeurs pour 2,14 €.

Enfin, les cotisations de nos adhérents pour **910,00 €** ainsi que les contributions aux différentes activités, pour un montant de **4 848,00 €** (carnets d'activités).

**Rappel** : activités proposées par modules de 12 séances (sous forme de carnets de 12 tickets) proposées au tarif de 4,00 € séances.

En résumé, pour cette année 2023, notre Compte de Résultat s'articule ainsi :

. Report année 2022 : **7 664,70 €**

. Dépenses 2023 : **21 113,64 €**

. Recettes 2023 : **25 700,14 €**

Laissant apparaître un **solde positif de 12 251,20 €**

❖ **INFORMATIONS**

Le Forum des Associations se déroulera le 7 septembre prochain et l'Association y sera présente. Les membres présents sont invités à y participer afin de témoigner des activités pratiquées et de leur bienfait...

Le certificat médical n'est plus obligatoire, est remplacé par une prescription médicale obligatoire pour les personnes en ALD et autres.

Le prix de la cotisation évolue de 15€ à 30€ pour la rentrée.

Nous vous remercions de votre participation, nous espérons avoir répondu à vos questions, Si ce n'était pas le cas, nous vous répondrions dans les jours suivants. C'est un grand changement dans la vie de notre association, mais nécessaire.

Sa vocation ne changera pas, nous serons toujours présents pour les personnes atteintes de pathologies diverses et variées, nous proposerons des activités qui permettront d'améliorer la vie quotidienne et le bien-être de chacune et chacun.

Merci à tous, nous vous convions au pot de l'amitié au Rez-de-Chaussée.

L'assemblée générale prend fin à 20h30.

Fait à Avoine le 09/07/2024.

Signature du Président,

Patrick SORAIS

Chrystelle Sauvageon <i>H. Sauvageon excusée</i>	Maryse Priou <i>M. Priou</i>	Geneviève Bidault <i>Bidault</i>
Henri Capron <i>Capron</i>	François Goré <i>F. Goré</i>	Brigitte Roy <i>Brigitte Roy</i>
Sylvie Suard <i>Suard</i>		

